



# PRODUCTION DE SEMENCES D'AUBERGINE

Dossier technique



*Semences  
d'ici*

ÉDITION : [LES MAREQUIERS ASBL](#)

VERSION : OCTOBRE 2025

AUTEURE : [FANNY LEBRUN](#)

RELECTURE : [BRUNO CRAEYE, LAURENT MINET](#)

CRÉDIT PHOTO : [FANNY LEBRUN](#) (sauf indication différente)

**Remerciements :** Je souhaite exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des personnes ayant contribué, par leur engagement, au bon fonctionnement de la coopérative Cycle en Terre. L'activité menée par celle-ci durant plus de dix années a joué un rôle déterminant dans la collecte et la mise à disposition des données utilisées dans le cadre de ce travail.

**Financement :** Ce document est financé par l'Union européenne dans le cadre du Plan national pour la reprise et la résilience, avec le soutien de la Wallonie.



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU



**Droits de licence :** CC BY-ND 4.0.

**Méthodologie et sources :** ce document combine une approche empirique fondée sur 10 années d'expérience professionnelle dans la gestion d'entreprise et la filière semencière (production, triage et commercialisation) au sein de la coopérative Cycle en Terre, avec une synthèse de la littérature technique existante.

Les observations et analyses issues de cette expérience pratique constituent des données empiriques complémentaires aux références bibliographiques, lesquelles sont systématiquement citées. Cette approche mixte permet de croiser connaissances théoriques et retour d'expérience terrain.

**Semences d'ici :** Semences d'ici est un projet qui a pour but de favoriser la production de semences et la sélection de variétés potagères en Wallonie et en Belgique, avec une affinité pour l'agriculture biologique. Le projet a été initié par l'ASBL Les Marequiers et regroupe aujourd'hui les partenaires suivants : Hortiforum asbl qui dépend du Centre Technique Horticole de Gembloux, le CRA-W, Sytra, une équipe de l'UCLouvain, Biowallonie et l'ASBL Les Marequiers.

Les termes marqués d'un **astérisque (\*)** sont définis dans le glossaire en fin de document. L'astérisque n'est indiqué que lors de la première occurrence du mot.

Pour tout commentaire ou toute suggestion, veuillez contacter : Fanny Lebrun — [www.lesmarequiers.be](http://www.lesmarequiers.be)



# Table des matières

Introduction .....	4
1 L'aubergine .....	5
1.1 Origine .....	5
1.2 Taxonomie .....	5
1.3 Couleurs et formes .....	5
2 Prérequis pour la production de semences .....	7
2.1 Hybridation et isolement .....	7
2.2 Nombre minimum de porte-graines et dépression génétique* .....	8
2.3 Risques de la production de semences .....	8
3 Culture des porte-graines .....	9
3.1 Mise en place de la culture .....	9
3.1.1 Semis .....	9
3.1.2 Plantation .....	9
3.2 Suivi de la culture .....	9
3.2.1 Irrigation .....	9
3.2.2 Gestion des adventices .....	10
3.2.3 Taille, tuteurage, suivi de la nouaison .....	10
3.2.4 Pathogènes et ravageurs .....	10
3.2.5 Maintenance .....	11
4 Récolte et opérations post-récolte .....	12
4.1 Maturité .....	12
4.2 Extraction des semences .....	13
4.3 Triage des semences .....	14
4.4 Rendement .....	14
5 Normes d'agrégation* et conservation .....	16
5.1 Taux de germination .....	16
5.2 Pureté spécifique .....	17
5.3 Poids de mille graines (PMG) .....	17
5.4 Conservation des semences .....	18
Conclusion .....	19
Bibliographie .....	20
Annexes .....	23
Annexe 1 : Documents complémentaires pour aller plus loin .....	23
Glossaire .....	24

# Introduction

La production de semences revêt une importance stratégique pour la préservation de la **diversité variétale et l'autonomie** des filières maraîchères en Wallonie et en Belgique. Ce dossier technique vise à offrir un **guide pratique sur la production de semences d'aubergine**, sur base du constat qu'il manque des informations pour produire des semences de manière professionnelle en moyenne surface<sup>1</sup> en Belgique.

Les recommandations s'appliquent à des **variétés reproductibles\*** présentant des niveaux de diversité génétique variables.

Les informations culturelles spécifiques à la production de semences sont abordées dans le cadre de ce document. Nous vous conseillons de consulter des **sources complémentaires** pour trouver davantage de conseils de culture d'aubergine en maraîchage. En effet, de nombreuses ressources<sup>2</sup> spécialisées détaillent la production.

Notons que des **documents complémentaires** à celui-ci sont référencés dans le texte. Certains sont encore à paraître. Afin de faciliter votre lecture, l'Annexe 1 récapitule l'ensemble des documents complémentaires.

---

<sup>1</sup> Si l'on fait un parallèle avec la production de légumes, cette échelle pourrait être apparentée au maraîchage diversifié sur petite et moyenne surface.

<sup>2</sup> Notamment celles-ci :

- (Rey et al., 2017) et (Espace Maraîchage, s. d.)
- (Réseau GAB/FRAB, 2021)
- (Graines Voltz, 2020).

# 1. L'aubergine

Cette section aborde le contexte historique de la production du légume, ainsi que des éléments botaniques utiles pour mieux appréhender la production de semences. Enfin, elle aborde la diversité des caractères que l'on peut trouver chez l'aubergine.

## 1.1 Origine

L'aubergine est originaire des régions équatoriales de l'Afrique de l'Est et du Moyen-Orient, dont l'Inde plus spécifiquement (George, 2009).

Sa forme sauvage est amère, épineuse. La première variété non amère dont on trouve une origine provient de Chine et date du 5eme siècle avant JC. Les premières aubergines cultivées en Europe semblent avoir été blanches, petites et de la forme d'un œuf, d'où l'origine probable du nom anglais « eggplant » (Ashworth, 2002). Elles seraient arrivées entre le 7<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> siècle dans le bassin méditerranéen. Ce n'est que vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle qu'elle fut consommée en France (Rey et al., 2017).

## 1.2 Taxonomie

Le nom latin de l'aubergine cultivée en Belgique est *Solanum melongena*. Elle appartient à la famille des solanacées comme les tomates, poivrons, physalis et pommes de terre. Elle est diploïde\* ( $2n = 24, 36, 48$ ) (Deppe, 2000).

Il existe deux autres espèces d'aubergines : *S. aethiopicum* et *S. macrocarpon*. Ce sont des espèces principalement cultivées en Afrique (Pitrat & Foury, 2015). Ce document se concentre sur l'espèce *S. melongena*.

## 1.3 Couleurs et formes

De nombreux critères peuvent différer selon les variétés. Voici une liste non exhaustive qui illustre bien la diversité possible des formes et couleurs de l'aubergine (Principes directeurs pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité – Aubergine – *Solanum melongena* L., 2002) :

- présence (et intensité) ou absence de pigmentation anthocyanique de l'hypocotyle, de la plantule, de la tige ;
- port et hauteur du plant ;
- distance sur la tige entre les cotylédons et le nœud de la première fleur ;
- pilosité de la tige ;
- limbes : sinuosité sur les bords, taille, présence de cloques, intensité du vert ;
- nombre d'inflorescences ;
- intensité de la couleur pourpre des fleurs ;
- fruit : nombre, longueur, diamètre maximal, rapport longueur et diamètre maximal, forme générale, sommet, taille de l'attache pistillaire, profondeur de l'échancrure de l'attache pistillaire, couleur principale de l'épiderme au stade de maturité de récolte et au stade de maturité physiologique\*, courbure du fruit pour les variétés à fruits cylindriques, brillance, présence de taches ou de zébrures (intensité, densité), pour les variétés dont l'épiderme des fruits est de couleur verte et violette : intensité de la couleur principale de l'épiderme, côtes, longueur du pédoncule, pigmentation anthocyanique sous le calice (et intensité) ;
- calice : taille, pigmentation (et intensité de pigmentation), présence d'épines, plissement ;
- chair : couleur, fermeté, goût, tenue à la cuisson ;
- époque de début de floraison, et de maturité physiologique ;

De nombreux autres descripteurs peuvent être observés. Un document complémentaire à celui de l'ISTA permettant de mieux comprendre les critères différenciant les variétés a été édité par l'International Board for Plant Genetic Resources (1990). Celui-ci date un peu, mais il est néanmoins toujours d'actualité.



Figure 1. Diversité des formes et couleurs de l'aubergine. Les variétés sont, de gauche à droite : Japanese Pickling, Slim Jim, Dourga, De Barbentane, Obsidien, Black Beauty et deux variétés dont le nom n'est pas connu.

# 2. Prérequis pour la production de semences

Lorsqu'on envisage une production de semences d'aubergine, quelques éléments doivent être analysés et respectés pour éviter des hybridations\* indésirées, une dépression génétique, et évaluer les risques cultureaux.

## 2.1 Hybridation et isolement

L'aubergine est majoritairement autogame\*. Une fécondation croisée\* de 7 % à 10 % en moyenne peut survenir si les plants sont espacés de moins de 50 m (Deppe, 2000; Rey, 2006). Il est donc recommandé d'isoler\* deux variétés différentes via des voiles anti-insectes\* ou en les espaçant suffisamment pour éviter des hybridations\* non désirées. Le Tableau 1 recense différentes distances conseillées dans la littérature. On peut observer que celles-ci varient entre 10 et 400 m. Cette variation est expliquée par les différentes utilisations qui seront faites des semences (semences de base versus semences standard par exemple) ou bien par le contexte dans lequel les porte-graines sont cultivés. En effet, la présence de polliniseurs\*, la disponibilité en pollen, le relief sont quelques paramètres parmi tant d'autres qui influencent la pollinisation entre les porte-graines<sup>3</sup>.

Tableau 1. Recommandations de distances d'isolement entre variétés d'aubergine pour éviter les hybridations.

Distance conseillée (m)	Source
50	(Deppe, 2000)
10 à 100	(Nuijten & Tiemens, 2014)
100 à 200	(Dudouet & Renaud., 2011)
400	(Convention type de multiplication / production de semences et plants, 2023)

Les fleurs d'aubergine sont mauves, blanches, roses ou violettes (voir Figure 2).

L'ITAB indique que dans les cages anti-insectes, un ajout de polliniseurs améliore le taux de pollinisation. L'institut conseille donc de placer des bourdons pour améliorer la pollinisation des fleurs afin de produire des fruits pour la consommation (Rey et al., 2017). Ces bourdons augmentent probablement le degré de pollinisation via les vibrations qu'ils génèrent.

Les polliniseurs de l'aubergine sont principalement des bourdons et autres xylocopes faisant partie de l'ordre des hyménoptères (*Apidés*, *Formicidés*, *Sphécidés*, *Vespidés* et autres) (Dudouet & Renaud., 2011). En termes plus simples, cela représente les abeilles et bourdons, les fourmis, les guêpes et frelons ainsi que d'autres hyménoptères classés dans ces familles.

Une technique pour éviter les hybridations consiste en la couverture des fleurs de sachets anti-insectes\*. Elle est assez contraignante et n'est donc judicieuse que pour certains cas particuliers (plutôt pour de la sélection).



Figure 2. Fleur d'aubergine de la variété Obsidien.

<sup>3</sup> Cela est détaillé dans un document complémentaire intitulé « La pollinisation et la pureté variétale en production de semences potagères » (voir Annexe 1).

## 2.2 Nombre minimum de porte-graines et dépression génétique\*

Pas de dépression génétique. Le nombre minimum de porte-graines recommandé varie selon les sources. Voici quelques recommandations :

- 10 porte-graines minimum (Standards zu Mindestentfernungen bei der Saatgutvermehrung und Erhaltungszüchtung., 2017) ;
- 6 porte-graines minimum et autant que possible (Ashworth, 2002) ;
- 5 porte-graines (Nuijten & Tiemens, 2014).

Le nombre minimum de porte-graines nécessaire dépend de nombreux paramètres, comme la diversité génétique de la lignée et le taux de pollinisation croisée entre les individus par exemple. de multiplication pour éviter qu'elles ne germent et fleurissent sur le site. Une hybridation entre variétés est en effet non désirée<sup>4</sup>.

## 2.3 Risques de la production de semences

Les risques spécifiques à la culture de porte-graines d'aubergine sont :

- **rendement** en semences variable selon les variétés ;
- **taux** de germination de certains lots proche de zéro. Cela peut être dû à une dormance\* des semences ou à une récolte trop hâtive des fruits ;
- **présence** de maladies transmissibles par les semences.

---

<sup>4</sup> De plus amples informations sont données à ce sujet dans les dossiers « Le nombre de porte-graines en production de semences potagères » et « La pollinisation et la pureté variétale en production de semences potagères » qui ont été rédigés dans le cadre du projet Semences d'Ici (voir Annexe 1).

# 3. Culture des porte-graines

Cette section aborde les grandes étapes de la production des semences d'aubergine, de la mise en place au suivi de la culture, préalablement à la récolte.

## 3.1 Mise en place de la culture

L'aubergine est cultivée comme une annuelle en Belgique, bien qu'elle soit vivace dans son milieu d'origine.

La production de semences d'aubergine ne permet pas la récolte préalable de fruits pour la consommation. En effet, la saison de production est très courte en Belgique et il est indispensable de l'exploiter entièrement pour permettre aux fruits et aux semences de murir suffisamment.

### 3.1.1 Semis

Semer à 1 cm de profondeur, à une température minimale de 20 °C, 60 à 70 jours avant le repiquage en tunnel. La température idéale est de 25 à 30 °C. La levée est de 8 jours à 28 – 30 °C et 10 jours à 25 °C.

Reiquer en pots 8 à 10 jours après la levée et maintenir minimum à 16 °C pendant la nuit. Sous 15 °C, le plant a une croissance très ralentie, et sous les 10 °C, la croissance végétative s'arrête.

L'hygrométrie\* idéale est de 60 à 70 % d'humidité. L'écart de température entre le jour et la nuit ne devrait pas dépasser 6 °C (Rey, 2006).

Il est possible de réaliser des plants greffés sur des tomates ou avec une espèce d'aubergine sauvage : *Solanum torvum*.

### 3.1.2 Plantation

Le moment idéal pour repiquer en tunnel est lorsque le stade de 6 feuilles vraies est atteint. Laisser le collet à l'air (ne pas l'enterrer) afin de favoriser l'absence de *Sclerotinia*. Bien arroser pour favoriser la reprise.

Reiquer à des distances de 1 à 1,2 m entre les rangs et de 0,5 (plants greffés) à 0,75 m (plants francs) sur la ligne. La densité de plantation est de 1,2 à 1,8 plants/m<sup>2</sup> (Rey, 2006).

Le zéro végétatif\* de l'aubergine est de 12 °C (*Cycle de vie, climat, maladies*, 2020).

## 3.2 Suivi de la culture

Cette section aborde les différentes actions à effectuer lorsque la culture est en place, à savoir l'irrigation, la gestion des adventices, des ravageurs et des maladies, ainsi que la sélection de maintenance.

### 3.2.1 Irrigation

Entre le repiquage et la nouaison\*, l'aubergine demande un arrosage fréquent et en petites quantités, afin de favoriser le développement racinaire en profondeur. Ensuite les arrosages doivent augmenter car le développement des fruits est très gourmand en eau (Rey, 2006).

### 3.2.2 Gestion des adventices

Il est intéressant de pailler ou de bâcher afin de favoriser un réchauffement rapide du sol. Cela permet également de maintenir la parcelle exempte d'adventices\* afin d'éviter tout risque de contamination sanitaire (Rey, 2006).

### 3.2.3 Taille, tuteurage, suivi de la nouaison

Il est préférable de ne conserver qu'une seule ramifications lors de la taille. Cela favorise en effet la précocité, indispensable en Belgique vu la courte durée de la saison estivale. La taille consiste en l'ébourgeonnage\* de la tige principale, de la base jusqu'à la première fleur, pour ne garder qu'un bras.

Un palissage est conseillé : maintenir les plants verticaux via des cordes passant autour des plants.

### 3.2.4 Pathogènes et ravageurs

La commercialisation de semences d'aubergine requiert un passeport phytosanitaire\*. C'est-à-dire que le lot doit être reconnu comme indemne de certains pathogènes par l'administration en charge de la santé des plantes.

Durant la culture, quelques maladies et ravageurs peuvent être problématiques. Par exemple, les acariens peuvent constituer un réel problème de culture (Bouché, 2012). Nous vous invitons à consulter la littérature existante à ce propos. De nombreuses informations sont accessibles à ce sujet, car les problèmes rencontrés sont les mêmes que ceux relatifs à la culture du légume. Le site « ephytia » donne de nombreuses informations, dont la liste des maladies et ravageurs de l'aubergine (Aubergine - Aubergine : Index maladies et ravageurs, s. d.).

Cependant, quelques maladies sont plus dommageables en ce qui nous concerne, car elles sont transmissibles par les semences. C'est-à-dire que si la maladie est présente chez les parents, elle risque d'être transmise à la descendance. Dans le cas de l'aubergine, les maladies concernées sont présentées dans le Tableau 2.

Tableau 2. Maladies transmissibles par les semences d'aubergine (Aubergine - Aubergine : Index maladies et ravageurs, s. d.; IRIIS phytoprotection, s. d.; Navazio, 2012).

Nom vernaculaire français	Nom latin	Nom vernaculaire anglais	Type d'agent pathogène	Gravité	Pour aller plus loin
Pourriture racinaire "charbonneuse"	<i>Macrophomina phaseolina</i>	Charcoal rot / Ashy stem blight	Champignon	Mineure	(Aubergine - <i>Macrophomina phaseolina</i> , s. d.)
Pourriture racinaire	<i>Colletotrichum</i> spp.	Anthracnose	Champignon	Intermédiaire	(Aubergine - <i>Colletotrichum coccodes</i> , s. d.)
Virus de la marbrure et du rabougrissement de l'aubergine	n.d. <sup>5</sup>	Egg plant mosaic virus (EMV) / Eggplant mottled dwarf virus (EMDV) Tomato vein yellowing virus / Pittosporum vein yellowing virus	Virus	Intermédiaire	(Aubergine - EMDV (Virus de la marbrure de l'aubergine), s. d.)
Lésions à <i>Phomopsis</i>	<i>Phomopsis vexans</i>	Phomopsis fruit rot / Blight	Champignon	Intermédiaire	(Aubergine - <i>Phomopsis vexans</i> , s. d.)
Pourritures à Oomycètes	<i>Phytophthora capsici</i>	Phytophthora diseases	Champignon	Forte	(Aubergine - Oomycètes ( <i>Phytophthora</i> , <i>Pythium</i> ), s. d.)
Lésions humides et noires sur feuilles et tiges	<i>Pseudomonas</i> spp. ( <i>Pseudomonas cichorii</i> , <i>Pseudomonas viridiflava</i> , <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>syringae</i> , etc.)	Bacterial wilt	Bactérie	Forte	(Aubergine - <i>Pseudomonas</i> spp., s. d.)
Marbrure sur feuille de tomate	n.d.	Tomato mosaic virus (ToMV)	Virus	Intermédiaire	(IRIIS phytoprotection, s. d.)

<sup>5</sup> n.d. : non déterminé.

### 3.2.5 Maintenance

La **maintenance**<sup>6</sup> est une opération de multiplication de semences à travers laquelle seuls les meilleurs porte-graines sont récupérés. Elle vise à conserver la variété telle qu'elle a été créée. La qualité de chaque individu est évaluée sur base de critères descriptifs de la variété.

Tout **mainteneur** détient un lot de semences d'élites\* qui lui permet de perpétuer la variété qu'il maintient. L'ensemble des acteurs de la filière semencière peut maintenir une variété. Le terme de **mainteneur officiel** se réfère quant à lui à la personne physique ou à la société qui s'est officiellement déclarée pour maintenir une variété déposée au catalogue européen des variétés.

Pour commercialiser des semences d'une variété, le multiplicateur peut partir d'un lot de **semences d'élites** et le multiplier **sans sélection de maintenance**. Cependant, lorsqu'il s'agit de multiplier le lot de semences élites pour le **conserver**, le mainteneur effectue systématiquement une sélection de conservation.

Le taux de sélection\* des lots de semences est un critère essentiel à maîtriser. Si on souhaite garder 10 % des plants lors d'une sélection de conservation, il est nécessaire de cultiver initialement une population de plus de 100 porte-graines. Cela permet de maintenir une diversité génétique suffisante pour éviter une dépression génétique en récoltant des semences sur 10 porte-graines. Si le lot est moins bon, que l'on souhaite appliquer une pression de sélection plus intense, on récolte des semences sur une proportion inférieure de plants. Par exemple, si on récolte des semences sur 5 % des plants uniquement, il faut sélectionner les porte-graines d'élite dans une population de plus de 200 individus au départ (Mindestanzahl Samenträger in der Erhaltungszüchtung, 2015).

De nombreux **critères** peuvent être observés pour assurer une sélection de conservation. En voici quelques-uns. Bien d'autres critères peuvent évidemment être inclus.

Quand il s'agit de conserver une variété, il est d'abord important de vérifier que la descendance est conforme à la **description initiale** de la variété.

Si un plant se distingue par une moins bonne **nouaison** que les autres, il est important de le supprimer. Certaines variétés sont plus sensibles que d'autres à l'avortement\* des fleurs selon les paramètres de l'environnement (température, mauvaise aération, degré d'hygrométrie). Les problèmes de nouaison peuvent aussi s'observer par des fruits « bouchons »\* : des aubergines de petite taille, mal formées (Rey, 2006).

La **précocité** des plants est essentielle à surveiller pour assurer une récolte en Belgique : l'identification des plants les plus précoces peut se réaliser dès la maturité des premiers fruits pour la consommation, afin de récolter les semences de ces plants en priorité pour les élites (Bouché, 2012).

Une sélection sur **le goût et la qualité nutritive** peut également être réalisée en goutant les dernières aubergines qui n'arriveront probablement pas à maturité. On peut observer différents paramètres comme la saveur, une consistance plus ou moins farineuse, ou la quantité de graines par exemple (Bouché, 2012; Boué, 2021).

Si une **maladie** est présente, les plants les moins attaqués peuvent être marqués afin de favoriser la tolérance\* aux maladies (Bouché, 2012). En cas de potentielle infection par des **virus**, les plants concernés doivent être immédiatement retirés et brûlés (Boué, 2021).

Certains plants ont parfois tendance à être **très vigoureux tout en donnant peu de fruits**. Il peut s'agir de l'expression de gènes plus répandus à l'état sauvage (Boué, 2021). Ces gènes ne sont pas désirés, étant donné que la variété a été sélectionnée pour produire un maximum de fruits.

Pratiquement, il est intéressant de récolter minimum deux fruits sur les meilleurs plants, à partir du deuxième bouquet car le premier est parfois mal formé et ne représente pas la génétique du porte-graine. L'environnement (notamment la fraîcheur de début de saison) a en effet une incidence importante sur le phénotype\* des fruits en début de floraison.

<sup>6</sup> La maintenance\* ou la « sélection de conservation\* ».

# 4. Récolte et opérations post-récolte

Cette section aborde l'ensemble des opérations qui se situent entre la récolte et le triage des semences. C'est lors de cette dernière opération que le poids récolté est mesuré. Le rendement en semences est dès lors inclus dans cette partie.

## 4.1 Maturité

La récolte des fruits s'opère le plus tard possible : la couleur des fruits change lorsqu'ils sont mûrs (illustration aux Figure 3 et Figure 4). Les fruits mauves deviennent ternes et brun violacé, les fruits verts deviennent jaune vert, les fruits blancs deviennent jaunes. Certains fruits deviennent orange ou ocre. Les fruits sont alors ternes et durs.

Aucun matériel spécifique n'est nécessaire en plus du matériel de base pour la récolte des aubergines.



Figure 3. Aubergine Obdisien à maturité idéale pour la consommation (image de gauche) et pour la récolte de semences (image de droite).



Figure 4. Aubergine Black Beauty à maturité idéale pour la consommation (image de gauche) et pour la récolte de semences (image de droite).

Attention à ne pas laisser les fruits geler en fin de saison s'ils ne sont pas récoltés lors des premiers gels.

Stocker les aubergines en caisse à température ambiante le plus longtemps possible et extraire les semences quand les fruits commencent à moisir. Des semences récoltées lorsque le fruit est consommable ne seront pas viables (Ashworth, 2002).

Chez Cycle en Terre, il est arrivé d'extraire des semences d'aubergines énormes et dont la couleur avait bien changé. Les fruits étaient néanmoins probablement toujours immatures et le taux de germination\* s'est révélé être quasi nul. Aucune levée de dormance\* n'a été possible et le lot a été perdu. Cela est arrivé quelques années de suite et il est donc conseillé de veiller très attentivement à la maturité des fruits avant extraction\*. Une étude qui a comparé le taux de germination selon les étapes de maturité des fruits révèle un taux de germination de 90 % lorsque le fruit est récolté à pleine maturité, mais de 70 % seulement lorsque le fruit est récolté à la moitié de leur maturité. Ce taux de 70 % est remonté pour les fruits récoltés à cette période qui ont été conservés 3 mois avant d'en extraire les semences (ZDRAVKOVIC et al., s. d.).

## 4.2 Extraction des semences

Les fruits doivent être découpés. Certains producteurs utilisent à cet effet un coupe-frites ou un mixeur à soupe. D'autres les coupent en tranches puis les passent au broyeur (cela n'endommage pas les graines). Une troisième technique consiste en l'écrasement des fruits dans un bassin avec des bottes propres. On obtient alors un mélange de chair et de semences (voir Figure 5).



Figure 5. Aubergines écrasées. Les semences sont mélangées à la chair.

Une phase de fermentation est parfois effectuée. Les multiplicateurs laissent alors fermenter les fruits pendant une courte période afin d'extraire plus facilement les graines de la chair. C'est ce qu'un producteur au Biaugerme réalise d'ailleurs systématiquement pour extraire plus facilement les semences. (J. Del Puerto Garcia, communication personnelle, octobre 2022). Chez Cycle en Terre, un essai de fermentation a ensuite été réalisé sur la variété « Little Finger » et une partie des semences a germé en un jour dans le jus de fermentation. Certains semenciers disent ne jamais faire fermenter leurs fruits.

Un mécanisme intéressant pour séparer les semences de la chair après une fermentation est d'utiliser un mélangeur de peinture dans le bassin contenant les aubergines fermentées.

Enfin, il convient de trier les semences en les arrosant sur des tamis avec de l'eau (voir Figure 6). Un nettoyage plus fin peut être réalisé ensuite : les semences d'aubergines coulent, contrairement à une partie des résidus de fruits. Enfin, sécher rapidement les semences pour éviter une germination intempestive.



Figure 6. Premier triage des semences d'aubergine, à l'eau.

## 4.3 Triage des semences

Passer le lot sur des tamis ou des machines de triage afin d'avoir une couleur homogène des semences (blanc ivoire<sup>7</sup>). Le poids de mille graines\* (PMG) d'aubergine est environ compris entre 4,5 et 5 g (*Offre professionnelle Semences biologiques 2024*, 2024). Cela représente 100 à 220 graines par gramme.

## 4.4 Rendement

Les rendements en semences diffèrent selon les variétés, les conditions pédoclimatiques de la culture, les échelles de celle-ci et les itinéraires techniques. Différentes sources citent des rendements qui sont réunis au sein du Tableau 3. Les rendements observés au sein de la coopérative Cycle en Terre entre 2017 et 2022 sont quant à eux indiqués dans le Tableau 4.

Tableau 3. Recensement de rendements selon différentes sources.

Contexte	Rendement min (g/m <sup>2</sup> )	Rendement min (g/m <sup>2</sup> )	Source
En grande culture <sup>8</sup>	15	20	(George, 2009)
n.d.	29	n.d.	(Jeavons, 2002)
10 g par porte-graines, avec un espacement de 1,2 x 0,5 m entre eux, soit 0,6 m <sup>2</sup> par plant.	17	n.d.	(Fiche semence Réseau Bio de Franche-Comté - Aubergine, s. d.)
Variété Black Beauty	17	n.d.	(Rey, 2007)
Calcul pour rapporter la valeur à une unité de surface : Hypothèse d'espacement de 1,2 x 0,5 m entre les porte-graines, soit 0,6 m <sup>2</sup> par plant.	2	17	(P. Berres, communication personnelle, 2024)
n.d.	10	29	Brisebois, s. d.)
n.d.	15	20	(Welbaum, 2024)

<sup>7</sup> Plus d'informations sur le triage des semences sont indiquées dans un document complémentaire intitulé « Opérations post-récolte : battage, extraction et triage des semences » (voir Annexe 1).

<sup>8</sup> Une « grande culture » fait ici référence à une culture sur une surface qui n'est pas gérable manuellement, sans aide mécanique.

Tableau 4. Rendements en semences d'aubergine au sein de la coopérative Cycle en Terre.

Variété	Année	Rendement (g/m <sup>2</sup> )	Remarque
Black Beauty	2021	21	n.d.
De Barbantane	2022	31	n.d.
De Barbantane	2018	27	100 plants ont été cultivés sur 30 m <sup>2</sup> . Récolte de 822g.
Obsidien	2017	44	n.d.
Obsidien	2018	n.d.	400 g de semences pour 30 kg de fruits (32 fruits très mûrs) ; pas d'indication sur le nombre de porte-graines.
Slim Jim	2022	23	n.d.

Au sein des données issues de la littérature, le rendement moyen est de 18 g/m<sup>2</sup>. Le rendement obtenu au sein de la coopérative Cycle en Terre est de 31 g/m<sup>2</sup>. Le rendement minimum indiqué, toutes données confondues, est de 2 g et le rendement maximum est de 44 g. Il est possible que le rendement de 2 g soit dû à un problème de culture, mais nous n'avons pas d'information à ce sujet.

# 5. Normes d'agréation\* et conservation

Pour commercialiser des semences, il y a des normes d'agréation à respecter du point de vue de la législation d'une part, et pour correspondre à la demande du client d'autre part. Dans le cadre d'une multiplication sur contrat avec une société semencière\*, ces normes sont décrites dans le contrat.

Un multiplicateur gagne en résilience lorsqu'il comprend ces normes et est en capacité d'évaluer lui-même la qualité de son lot. Cela lui permet en effet de s'adapter et d'opérer des choix stratégiques pour valoriser au mieux son travail.

L'agréation d'un lot concerne les éléments suivants :

- Taux de germination des semences
- Pureté spécifique\*

## 5.1 Taux de germination

Le test de germination\* des semences d'aubergine (Figure 7) se réalise à une température qui alterne entre 20 °C la nuit et 30 °C le jour. Une photopériode\* de 8 heures est nécessaire sur 24 heures. La durée du test est de 14 jours et un premier comptage se fait après 7 jours.

Le taux de germination minimum légal pour la vente est de 65 % (DIRECTIVE 2002/55/CE DU CONSEIL du 13 juin 2002 concernant la commercialisation des semences de légumes., 2002). Au sein de la coopérative Cycle en Terre, le taux de germination minimum qui était accepté pour l'ensachage\* était de 85 % étant donné que ces semences sont onéreuses et semées une à une.

SEMAE<sup>9</sup> recommande un taux de germination minimum de 75 % pour l'agréage (*Convention type de multiplication / production de semences et plants*, 2023).

## Remarque concernant la dormance\* des semences d'aubergine

Laurent Minet a produit un lot de semences pour la coopérative Cycle en Terre. Celui-ci ne germa pas assez vite. Après avoir placé ces semences (bien sèches) au frigo pendant 15 jours, Laurent a effectué un test de germination et il s'est avéré que les semences germaient en deux jours.

Suite à ce témoignage, un autre lot qui ne germa pas suffisamment bien a été placé au frigo pendant plusieurs semaines au sein de la coopérative Cycle en Terre. Le résultat du test de germination fut alors de 90 %.

Jadwiga Treder, travaillant dans un centre de recherche en Pologne (Instytut Ogrodnictwa) nous a conseillé sur le sujet en faisant preuve d'une grande disponibilité. Il s'avère que les variétés à destination des amateurs sont plus sensibles à d'éventuelles dormances, contrairement aux nouvelles variétés, sélectionnées pour germer de manière plus régulière. Par ailleurs, un séchage excessif des semences après leur récolte pourrait entraîner leur mise en dormance. Enfin, la germination est fortement influencée par la maturité physiologique des graines dans le fruit, qui peut être variable et impliquer des variations de comportement au moment de la germination.

<sup>9</sup> SEMAE est l'interprofession des semences et plants en France.

De nombreuses études se penchent sur la maturité des semences selon divers facteurs comme le moment de récolte, la durée de conservation des fruits et sur la levée de dormance via notamment l'application de température fraîche sur celles-ci ou le traitement à l'acide gibberellique (Ai et al., 2024; Ali et al., 2019; Demir et al., s. d.;

Finch-Savage & Leubner-Metzger, 2006; Gonzales, 2015, 2015; Martins et al., 2012; Takac et al., 2015; Yogeesh et al., 2008; ZDRAVKOVIC et al., s. d.). Dans le cadre de ce rapport, il n'a pas été possible d'analyser ces articles. Cela serait intéressant et reste à faire car la germination d'un lot de semences d'aubergine n'est pas toujours évidente.

## 5.2 Pureté spécifique

La norme européenne exige une pureté minimale spécifique de 96 % du poids total. C'est-à-dire qu'il peut y avoir maximum 4 % du poids total en matières inertes\* (débris végétaux, poussières) et en semences d'autres espèces. Néanmoins la teneur maximale en graines d'autres espèces de plantes de 0,5 % du poids.

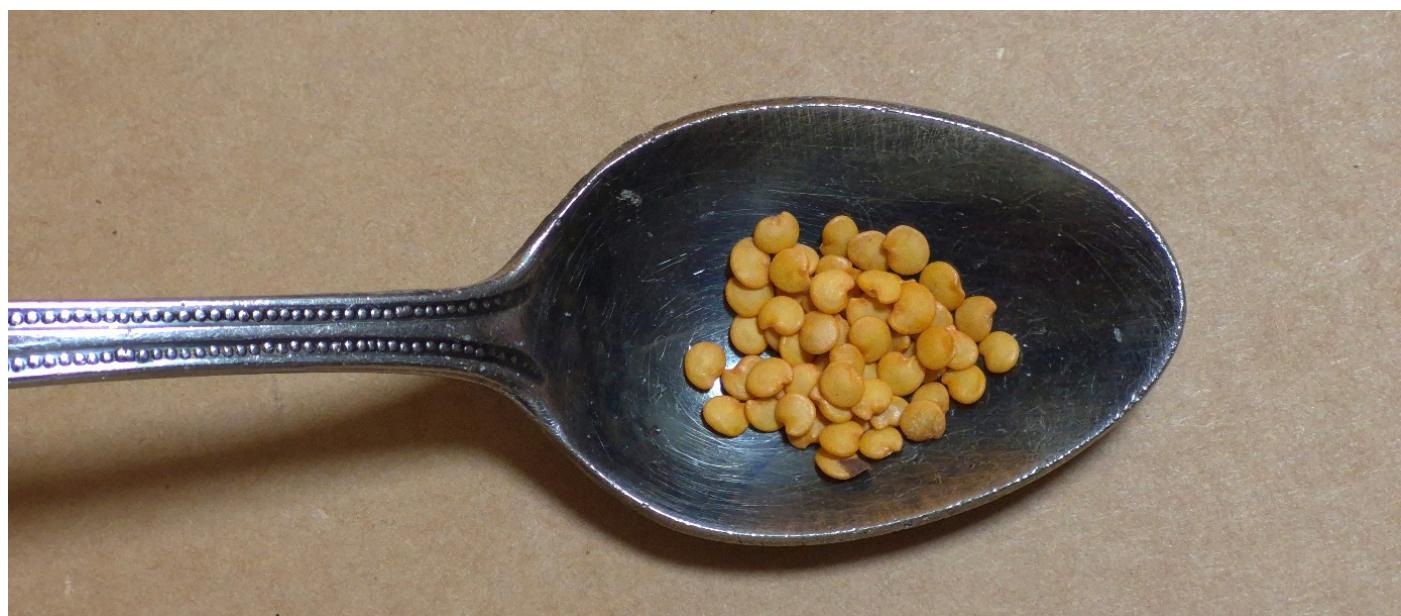


Figure 7. Semences d'aubergine.

## 5.3 Poids de mille graines (PMG)

Voici dans le Tableau 5 un comparatif des PMG recensés dans la littérature.

Tableau 5. Poids de mille graines (PMG) des graines de carottes ébarbées, selon les sources

Poids de mille graines (min) (g)	Poids de mille graines (max) (g)	Nombre de graines par gramme (min)	Nombre de graines par gramme (max)	Source
4	n.d.	250	n.d.	(Klaedtke et al., 2023)
4	5	200	250	(Le Guide Bio du MARAÎCHER, 2025)
4	5	225	n.d.	(Welbaum, 2024)
4	5	220	250	(Rey et al., 2017)

## 5.4 Conservation des semences

La durée de conservation théorique des semences (dans les conditions idéales de conservation) est variable selon la qualité initiale du lot ainsi que selon ses conditions de conservation. Une sélection de données issues de références à ce sujet sont réunies dans le Tableau 6.

Le taux d'humidité des semences pour une bonne conservation est de 6 à 7 % (Welbaum, 2024).

Tableau 6. Nombre d'années théorique de conservation des semences d'aubergine, dans des conditions optimales.

Nombre d'années moyen (valeurs basses)	Nombre d'années moyen (valeurs hautes)	Remarque	Source des données
3	4	n.d.	Delamarre et al., 2014)
4	7	n.d.	( <i>La conservation des semences</i> , s. d.)
7	n.d.	Les semences germeront à plus de 50 % pendant cette période	(Ashworth, 2002)
6	n.d.	Germination de 60 % à 90 %	Rey et al., 2017)
> 6	n.d.	n.d.	(Nuijten & Tiemens, 2014)
6	7	n.d.	(Klaedtke et al., 2023)

La conservation des semences d'aubergine<sup>10</sup> est donc potentiellement bonne durant 3 à 7 ans.

<sup>10</sup> De plus amples informations quant au stockage des semences peuvent être consultées dans un document relatif à ce sujet rédigé dans le cadre de Semences d'ici (voir Annexe 1).

# Conclusion

Il est techniquement possible de perpétuer des variétés adaptées au contexte wallon et belge et de contribuer ainsi à la diversité et à la résilience des systèmes maraîchers locaux. La production de semences d'aubergine exige néanmoins la maîtrise d'un ensemble précis de techniques culturales, de critères de sélection et de soins post-récolte afin de garantir la qualité des lots produits.

Ce guide met à la disposition de chacun les connaissances nécessaires à la réussite de la multiplication et la préservation de variétés d'aubergine. La mise en œuvre de ces bonnes pratiques permet non seulement d'assurer la qualité des semences commercialisées, mais aussi de valoriser le travail des multiplicateurs engagés dans la filière.



# Bibliographie

**Ai, J., Wang, W., Hu, T., Hu, H., Wang, J., Yan, Y., Pang, H., Wang, Y., Bao, C., & Wei, Q. (2024).** Identification of Quantitative Trait Loci and Candidate Genes Controlling Seed Dormancy in Eggplant (*Solanum melongena* L.). *Genes*, 15(4), 415. <https://doi.org/10.3390/genes15040415>

**Ali, M., Hayat, S., Ahmad, H., Ghani, M. I., Amin, B., Atif, M. J., & Cheng, Z. (2019).** Priming of *Solanum melongena* L. Seeds Enhances Germination, Alters Antioxidant Enzymes, Modulates ROS, and Improves Early Seedling Growth : Indicating Aqueous Garlic Extract as Seed-Priming Bio-Stimulant for Eggplant Production. *Applied Sciences*, 9(11), 2203. <https://doi.org/10.3390/app9112203>

**Ashworth, S. (2002).** *Seed to seed – Seed saving and growing techniques for vegetable gardeners*. (2nd ed.). Seed Savers Exchange, Inc.

**Aubergine—Aubergine : Index maladies et ravageurs. (s. d.).** Ephytia - Inra. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://ephytia.inra.fr/fr/C/7283/Aubergine-Aubergine-Index-maladies-et-ravageurs>

**Aubergine—Colletotrichum coccodes. (s. d.).** Ephytia - Inra. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/7315/Aubergine-Colletotrichum-coccodes>

**Aubergine—EMDV (Virus de la marbrure de l'aubergine). (s. d.).** Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/7306/Aubergine-EMDV-Virus-de-la-marbrure-de-l-aubergine>

**Aubergine—Macrophomina phaseolina. (s. d.).** Ephytia - Inra. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://ephytia.inra.fr/fr/C/27030/Aubergine-Macrophomina-phaseolina>

**Aubergine—Oomycètes (*Phytophthora, Pythium*). (s. d.).** Ephytia - Inra. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/7316/Aubergine-Oomycetes-Phytophthora-Pythium>

**Aubergine—Phomopsis vexans. (s. d.).** Ephytia - Inra. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/7454/Aubergine-Phomopsis-vexans>

**Aubergine—Pseudomonas spp. (s. d.).** Ephytia - Inra. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/7323/Aubergine-Pseudomonas-spp>

**Berres, P. (2024).** *Rendements potentiels en semences* [Communication personnelle].

**Bouché, M. (2012).** *Production de semences potagères, aromatiques et florales en agriculture biologique en Belgique et dans le nord de la France*. Humus Sapiens Editions MMXII.

**Boué, C. (2021).** *Produire ses graines bio* (Terre Vivante).

**Brisebois, D. (s. d.).** *Seed Grower Resources*. The Farmer Spreadsheet Academy. Consulté 14 avril 2025, à l'adresse <https://www.farmerspreadsheetacademy.com/seeds>

**Convention type de multiplication /production de semences et plants. (2023).** SEMAE. [https://www.semae.fr/uploads/INTER-DR-03-003-Convention-type-de-multiplication\\_annexe-specifique-semences-de-plantes-potageres-de-plantes-a-parfum-aromatiques.pdf](https://www.semae.fr/uploads/INTER-DR-03-003-Convention-type-de-multiplication_annexe-specifique-semences-de-plantes-potageres-de-plantes-a-parfum-aromatiques.pdf)

**Cycle de vie, climat, maladies : Tout savoir sur la culture des aubergines. (2020).** VOLTZ Maraîchage. <https://be.voltz-maraichage.com/cycle-de-vie-climat-maladies-tout-savoir-sur-la-culture-des-aubergines-0>

**Del Puerto Garcia, J. (2022, octobre).** Visite du GIE Le Biau Germe [Communication personnelle].

**Delamarre, C., Jouglain, P., Deschamp, N., Mignot, L., & Girou, S. (2014).** *Produire des plants en Agriculture Biologique. Produire des plants en Agriculture Biologique Chambres d'Agriculture d'Aquitaine.*  
[https://cmds.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/Guide\\_plants\\_bio\\_maraichage\\_2013.pdf](https://cmds.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/Guide_plants_bio_maraichage_2013.pdf)

**Demir, I., Mavi, K., Sermenli, T., & Ozcoban, M. (s. d.).** *Seed Development and Maturation in Aubergine (Solanum melongena L.).*

**Deppe, C. (2000).** *Breed your own vegetable varieties.* Chelsea Green.

**DIRECTIVE 2002/55/CE DU CONSEIL du 13 juin 2002 concernant la commercialisation des semences de légumes., Pub. L. No. 2002/55/CE, 27 (2002).**

**Dudouet, C., & Renaud., V. (2011).** *Produire ses semences potagères.* Campagne et compagnie.

**Espace Maraichage. (s. d.).** ITAB - Espace Maraichage. Consulté 9 septembre 2025, à l'adresse  
<https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?AuberGine>

**Fiche semence Réseau Bio de Franche-Comté—Aubergine. (s. d.).** Interbio Franche Comté.

**Finch-Savage, W. E., & Leubner-Metzger, G. (2006).** Seed dormancy and the control of germination. *New Phytologist*, 171(3), 501-523. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8137.2006.01787.x>

**George, R. A. T. (2009).** *Vegetable Seed Production* (3rd Edition). CABI.

**Gonzales, L. M. R. (2015).** Germination Response of Eggplant (*Solanum melongena L.*) Seeds to Different Vinegar Concentration as Seed Priming Agents. 5(3).

**Graines Voltz. (2020).** *Cycle de vie, climat, maladies : Tout savoir sur la culture des betteraves.* Voltz Maraîchage.  
<https://fr.voltz-maraichage.com/cycle-de-vie-climat-maladies-tout-savoir-sur-la-culture-des-betteraves>

**IRIIS phytoprotection. (s. d.).** IRIIS phytoprotection. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse  
<https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/>

**Jeavons, J. (2002).** *How to grow more vegetables (and fruits, nuts, berries, grains and other crops) than you ever thought possible on less land than you can imagine.* (6<sup>th</sup> edition, revised). Ten Speed Press.

**Klaedtke, S., Gudinchet, M., & Groot, S. P. C. (2023).** *Guide pratique pour le séchage et le stockage de semences potagères biologiques dans des structures artisanales ou fermières.* projet Liveseeding.  
[https://orgprints.org/id/eprint/52128/1/LiveSeeding\\_Guide\\_SechageStockageSemences\\_050524\\_final-FR.pdf](https://orgprints.org/id/eprint/52128/1/LiveSeeding_Guide_SechageStockageSemences_050524_final-FR.pdf)

**La conservation des semences. (s. d.).** Les Jardins de l'écoumène, Lanaudière. Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse : [http://cdn.ecoumene.com/boutique/trucs-et-astuces/pdf/Tableau\\_de\\_conservation\\_semences\\_Version\\_16h45.pdf](http://cdn.ecoumene.com/boutique/trucs-et-astuces/pdf/Tableau_de_conservation_semences_Version_16h45.pdf)

**Le Guide Bio du MARAÎCHER. (2025).** Voltz Maraîchage.  
[https://fr.voltz-maraichage.com/sites/default/files/2024-09/LGDM\\_BIO\\_2025\\_ipad\\_compressed.pdf](https://fr.voltz-maraichage.com/sites/default/files/2024-09/LGDM_BIO_2025_ipad_compressed.pdf)

**Martins, D. C., Vilela, F. K. J., Guimarães, R. M., Gomes, L. A. A., & Silva, P. A. D. (2012).** Physiological maturity of eggplant seeds. *Revista Brasileira de Sementes*, 34(4), 534-540.  
<https://doi.org/10.1590/S0101-31222012000400002>

**Mindestanzahl Samenträger in der Erhaltungszüchtung (Qualitätsmanagement No. Version : 1.01; p. 2). (2015).** Bingenheimer Saatgut AG.

**Navazio, J. (2012).** *The organic seed grower. A farmer's guide to vegetable seed production.* Chelsea Green Publishing.

**Nuijten, E., & Tiemens, M. (2014).** Handleiding Zaadvermeerdering en Selectie. *Louis Bolk Instituut*, 45.

**Offre professionnelle Semences biologiques 2024. (2024).** Sativa Biosaatgut GmbH.

**Pitrat, M., & Foury, C. (2015).** *Histoires de légumes – Des origines à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle.* Quae.

**Principes directeurs pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité – Aubergine – Solanum melongena L. (p. 9).** (2002). UPOV.

**Réseau GAB/FRAB. (2021).** *Les fiches Techniques du réseau GAB/FRAB. Fruits et Légumes. Fiche n°5. Aubergine.* [https://www.agrobio-bretagne.org/voy\\_content/uploads/2022/02/FICHE\\_TK\\_AUBERGINE\\_WEB.pdf](https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2022/02/FICHE_TK_AUBERGINE_WEB.pdf)

**Resources, I. B. for P. G. (1990).** *Descriptors for eggplant.* International Board for Plant Genetic Resources. <https://hdl.handle.net/10568/72874>

**Rey, F. (2006).** *Semences et Plants Bio en Languedoc-Roussillon—Bulletin n°9* (No. Bulletin n°9; p. 20). Biocivam de l'Aude.

**Rey, F. (2007).** *Semences et Plants Bio en Languedoc-Roussillon—Bulletin N°10* (No. Bulletin N°10; p. 19). Biocivam de l'Aude.

**Rey, F., Coulombel, A., Jobbé-Duval, M., Melliand, M. L., Jonis, M., & Conseil, M. (2017).** *Guide technique « Produire des légumes biologiques », Tome 2 : Fiches techniques par légume.* ITAB.

**Standards zu Mindestentfernung bei der Saatgutvermehrung und Erhaltungszüchtung. (Qualitätsmanagement No. Version: 1.05; p. 2).** (2017). Bingenheimer Saatgut AG.

**Takac, A., Popovic, V., Glogovac, S., Dokic, V., & Kovac, D. (2015).** Effects of fruit maturity stages and seed extraction time on the seed quality of eggplant (*Solanum melongena* L.). *Ratarstvo i Povrtarstvo*, 52(1), 7-13. <https://doi.org/10.5937/ratpov51-7201>

**Welbaum, G. E. (2024).** *Vegetable seed production and technology* (CABI).

**Yogeesha, H. S., Singh, T. H., & Naik, L. B. (2008).** Seed germination in relation to seed development in eggplant (*Solanum melongena*). *The Indian Journal of Agricultural Sciences*, 78(12), Article 12.

<https://epubs.icar.org.in/index.php/IJAgS/article/view/9968>

**ZDRAVKOVIC, J., RISTIC, N., GIREK, Z., PAVLOVIC, S., PAVLOVIC, N., & ZDRAVKOVIC, Z. M. (s. d.).** *UNDERSTANDING AND OVERCOMING SEED DORMANCY IN EGGPLANT (SOLANUM MELOGENA L.) BREEDING LINES.*

# Annexes

## Annexe 1. Documents complémentaires pour aller plus loin

Plusieurs dizaines de dossiers sur la production de semences et la sélection de variétés est publié en accès libre dans le cadre du projet Semences d'ici. Nous vous invitons à consulter les documents du tableau ci-dessous en particulier pour approfondir le sujet. Ils sont directement complémentaires à celui-ci. Ils sont téléchargeables sur les sites web de l'ASBL Les Marequiers ([lesmarequiers.be](http://lesmarequiers.be)) et de Biowallonie ([www.biowallonie.com](http://www.biowallonie.com)).

Titre	Auteur	Année de publication	Édition	État de disponibilité
Le nombre de porte-graines en production de semences potagères	Fanny Lebrun	2025	Les Marequiers ASBL	Disponible
Opérations post-récolte: battage, extraction et triage des semences	Fanny Lebrun	2025	Les Marequiers ASBL	Disponible
La pollinisation et la pureté variétale en production de semences potagères	Fanny Lebrun	2025	Les Marequiers ASBL	Disponible
Le stockage des semences : dossier technique	Fanny Lebrun	2025	Les Marequiers ASBL	À paraître

# Glossaire

**Adventice** : plante qui pousse de manière spontanée dans une culture, sans avoir été semée intentionnellement, et qui entre en concurrence avec les plantes cultivées.

**Agréation** (normes d') : normes qu'un lot de semences doit respecter pour correspondre aux exigences de la législation relative aux semences ainsi qu'à la demande du client (souvent une société semencière, dans le cadre de ce document).

**Autogame** (Espèce autogame) : espèce dont les individus s'autofécondent majoritairement. Elles ont donc tendance à s'autopolliniser mais elles gardent la possibilité de se croiser avec leurs voisines.

**Avortement des fleurs** : désigne la chute prématurée ou la non-fécondation des fleurs, empêchant la formation de fruits ou de semences.

**Dépression génétique** : perte de vigueur d'une population causée par une trop faible diversité génétique.

**Diploïde** : se dit d'un organisme dont les cellules possèdent deux ensembles complets de chromosomes homologues, soit  $2n$ , typiquement observé chez l'aubergine avec différents nombres chromosomiques (24, 36 ou 48 chromosomes).

**Dormance** : état physiologique de la graine durant lequel la germination est retardée, même lorsque les conditions de germination sont favorables ; ce mécanisme permet une survie optimale dans la nature.

**Ébourgeonnage** : pratique agricole consistant à retirer les bourgeons latéraux ou secondaires afin de favoriser le développement du bourgeon principal ou d'obtenir une forme spécifique de la plante.

**Élites** : les semences d'élites sont obtenues à partir de porte-graines élites. Ces plantes sont celles qui ont été choisies par le sélectionneur pour créer ou maintenir une variété. Ce terme désigne aussi le lot que le sélectionneur ou le mainteneur préserve précieusement pour la préservation de sa variété.

**Ensachage** : action d'emballer des semences dans des sachets préalablement à leur commercialisation.

**Extraction des semences** : opération de séparation des semences de la chair du fruit dans laquelle elles ont grandi.

**Fécondation croisée** : fécondation entre des fleurs portées par des plantes différentes.

**Fruits bouchons** : aubergines de petite taille, mal formées, généralement issues d'une mauvaise nouaison ou de problèmes physiologiques ; leur forme et leur taille dévient fortement de celles attendues pour la variété.

**Hybridation** : fécondation (non désirable dans ce contexte) entre deux individus appartenant à des variétés différentes dans une phase de multiplication.

**Hygrométrie** : mesure du taux d'humidité relative dans l'air ambiant.

**Isolement** : espacement entre deux variétés qui assure l'absence d'hybridation.

**Levée de dormance** : ensemble des méthodes permettant de sortir les semences de leur état de dormance et d'initier la germination.

**Maintenance / Sélection de conservation** : opération de sélection qui est effectuée pour ne pas perdre une variété au travers des cycles de multiplication. On parle alors de sélection de conservation.

**Matières inertes** : débris végétaux, poussières, cailloux ou autres particules qui ne sont pas des semences et qui peuvent se trouver dans un lot après la récolte.

**Maturité physiologique** : stade où le développement de la graine est totalement achevé, et où la graine a atteint sa capacité maximale de germination, d'énergie et de viabilité.

**Multiplicateur** : agriculteur qui cultive des plantes pour en récolter les semences.

**Nouaison** : phase du développement des plantes où une fleur fécondée commence à se transformer en fruit, marquant ainsi le début de la formation du fruit à partir de l'ovaire floral.

**Passeport phytosanitaire** : document officiel requis pour certaines espèces et attestant que le lot est conforme aux normes sanitaires européennes.

**Phénotype** : ensemble des caractéristiques observables et mesurables d'un individu (morphologie, physiologie, comportement, etc.), résultant de l'expression de son génotype\* en interaction avec son environnement.

**Photopériode** : durée relative d'exposition à la lumière (jours) et à l'obscurité (nuits), déterminante pour la croissance, la floraison et la germination des plantes.

**Poids de Mille Graines (PMG)** : poids moyen de mille graines, en grammes.

**Pollinisateurs** : insectes qui assurent la fécondation des plantes.

**Porte-graines** : plante cultivée dans l'objectif d'en récolter ses semences.

**Pureté spécifique** : exigence de qualité imposée à un lot de semences, qui doit contenir une proportion maximale de graines appartenant à des espèces autres que celle faisant l'objet de la commercialisation.

**Sachet anti-insectes** : sachet à mailles fines qui peut être posé sur une fleur afin d'empêcher les insectes d'y accéder et de la polliniser.

**Sélection de conservation** : Sélection des meilleurs porte-graines selon différents critères afin de multiplier une variété pour en préserver ses caractéristiques, conformément à la description initiale de la variété lorsqu'elle a été créée.

**Société semencière** : entreprise qui commande des semences à un multiplicateur afin de les commercialiser au consommateur.

**Taux de germination** : pourcentage de semences qui germent dans un lot, dans des conditions idéales de germination.

**Taux de sélection** : proportion des plantes qui sont préservées pour la production de semences, lors d'une phase de sélection.

**Test de germination** : opération de mesure du taux de germination.

**Tolérance aux maladies** : capacité d'une plante à maintenir une croissance et une production satisfaisantes malgré la présence de pathogènes, sans nécessairement empêcher l'infection mais en limitant ses effets.

**Triage des semences** : opération de nettoyage et de calibrage d'un lot de semences pour en extraire les impuretés ainsi que toutes les semences d'autres espèces qui seraient éventuellement présentes.

**Voile anti-insectes** : filet qui est utilisé pour couvrir une structure couvrant des porte-graines, afin d'éviter que les insectes ne fécondent eux-mêmes les plantes. Ceci évite les hybridations non désirées lors de la multiplication de semences.

**Zéro végétatif** : température minimale en dessous de laquelle la croissance d'une plante s'arrête.



